Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indemnités sur un abandons de poste

Par Jeem

Je suis en cdi depuis 4 ans et je veut faire un abandon de poste pour suivre mon conjoint pour la metropole j'aimerais savoir si j'aurais mes indemnités

---
Par florian15

Bonjour,
En cas d'abandon de poste, vous ne percevrez aucune indemnité dès lors que celui-ci ne caractérise pas une faute grave.